

Cahier programme

# Soins préhospita liers d'urgence

Campus de Drummondville  
235, rue Moisan, Drummondville (Québec) J2C 1W9  
Tél.: 819 477-3113  
Sans frais: 1 800 869-3113

## BIENVENUE AU COLLÈGE ELLIS

Le Collège Ellis est reconnu depuis plusieurs années pour son enseignement dynamique à dimension humaine. Avec ses trois campus ultramodernes, il s'est taillé une place enviable dans le milieu de la formation, et ce, grâce à l'excellence du travail de l'ensemble de son personnel qui allie leurs efforts afin d'assurer aux étudiants une formation de grande qualité. Le Collège est également reconnu pour son excellent service de placement auprès des finissants ainsi que pour son engagement socioéconomique dans la région.

Notre projet éducatif prône les valeurs d'engagement, de dépassement et de service. Notre objectif est de préparer la relève de demain, une relève compétente et professionnelle tant au niveau du savoir, du savoir-faire que du savoir être.

Comme tous les programmes d'études collégiales, le programme Soins préhospitaliers d'urgence est constitué d'une part de formation générale : cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires et d'autre part de formation spécifique qui comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier vous présente une description du programme dans lequel vous vous engagez. Une brève présentation : définition, buts, compétences reliées au domaine de soins préhospitaliers d'urgence, etc. vous permettront de vous familiariser avec l'organisation de votre programme d'études.

Dans les pages suivantes, vous trouverez :

- Le modèle pédagogique du Collège Ellis;
- Le programme et ses perspectives professionnelles;
- La nature et les exigences du milieu du travail;
- L'accessibilité aux études universitaires;
- La grille de cours, etc.

Bon séjour au Collège,

L'équipe d'enseignants en Soins préhospitaliers d'urgence et la direction du Collège Ellis.

Le genre masculin est utilisé généralement dans le présent document dans le seul but d'en alléger le texte.

## TABLE DES MATIÈRES

Modèle pédagogique du Collège Ellis .....	4
Présentation du programme <i>Soins préhospitaliers d'urgence</i> .....	6
But du programme.....	6
Profil du diplômé .....	6
L'équipe d'enseignants .....	7
Nature du travail.....	7
Perspectives professionnelles.....	8
Épreuve uniforme de français.....	8
Épreuve synthèse de programme .....	8
Compétences à développer .....	9
Description des cours.....	10
Les stages .....	16
Logigramme de cours.....	17
Matrice des compétences.....	18
Références.....	19

## MODÈLE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE ELLIS

Institution d'enseignement supérieur reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le Collège Ellis répond aux exigences du Règlement sur le régime des études collégiales. En tant que collège privé subventionné par le MES, l'institution doit également se conformer à la Loi sur l'enseignement privé et à ses exigences.

### ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES TECHNIQUES

Le Collège Ellis propose des programmes uniques dans la région du Centre-du-Québec, en Mauricie et en Montérégie. Trois de ces programmes répondent à un contingentement du MES, il s'agit des programmes *Techniques policières*, *Techniques de physiothérapie* et *Techniques d'électrophysiologie médicale*. Cependant, pour l'ensemble des programmes, le Collège favorise l'accessibilité. Les activités de promotions de nos programmes et des professions liées à ceux-ci se font dans de nombreuses régions du Québec. Outre le Centre-du-Québec, la Mauricie et la Montérégie, la plupart des régions du Québec sont visitées.

Pour favoriser l'accessibilité des jeunes à la formation collégiale, le Collège Ellis admet dans ses programmes d'études des étudiants qui détiennent leur diplôme d'études secondaires (condition d'admission essentielle) et qui présentent des qualités et des caractéristiques propres aux programmes d'études offerts au Collège. Des tests et des entrevues d'admission viennent compléter le dossier d'admission, certains programmes seulement.

Les étudiants inscrits au Collège ont accès au service de prêts et de bourses du MES. De plus, le Collège propose différents aménagements pour alléger le fardeau financier de ses étudiants : étalement des paiements, paiements différés, etc.

### INTÉGRATION DES VALEURS FONDAMENTALES

Le Collège Ellis inscrit dans son énoncé de mission, le développement de valeurs institutionnelles : engagement, dépassement, service. Discipline, code de déontologie, guide de l'étudiant et encadrement serré du cheminement scolaire viennent compléter le modèle.

### DIMENSION HUMAINE FAVORISANT L'ENCADREMENT

De taille humaine, le Collège met au service de sa clientèle étudiante un environnement physique contemporain, sécuritaire et pourvu du matériel éducatif requis qui assure des lieux favorables à l'apprentissage dans trois campus soit à Drummondville, Trois-Rivières et Longueuil. Des résidences étudiantes des plus modernes, des laboratoires spacieux, des équipements de la plus récente technologie, des salles d'entraînement sophistiquées (sauf pour Longueuil), des stationnements (sauf pour Longueuil), et un service de placement en stages.

Par sa dimension, le Collège peut assurer un encadrement étroit de ses étudiants et les accompagner plus facilement à la réussite de leurs études. L'organisation des programmes, sous l'autorité de coordonnateurs et du directeur des études facilite le suivi individuel des étudiants. Un guide des étudiants, un code de déontologie, un responsable de l'encadrement, des dossiers de comportement et des politiques institutionnelles complètent les outils disponibles pour assurer la réussite de chacun.

## EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le Collège Ellis se distingue dans le réseau collégial québécois par son modèle de formation technique en lien étroit avec le milieu du travail. Ce modèle prend assise sur des programmes qui répondent aux besoins de la société québécoise. Il se caractérise surtout par ses enseignants issus du milieu professionnel et qui sont en pratique active dans leur domaine de spécialité. Ainsi, dans chacun des programmes offerts, les activités d'apprentissage (cours) sont dispensées par des professionnels externes. À titre d'exemple, en *Techniques policières*, des policiers des grandes organisations policières (Sûreté du Québec, Service de police de la ville de Montréal, etc.), des criminologues, des psychologues et des avocats assurent la formation aux étudiants. Les histoires de cas, les exemples et les exercices sont tirés de leurs expériences quotidiennes de travail. Cette pratique rend la formation riche et actuelle. En *Techniques juridiques*, les enseignants sont des avocats ou des notaires, en *éducation spécialisée*, des éducateurs spécialisés des psychologues et des travailleurs sociaux font de même. En techniques de la santé, des inhalothérapeutes prennent de leur temps de pratiques en milieux hospitaliers pour venir dispenser la formation dans le programme *Techniques d'inhalothérapie* de même que des technologues spécialisés dans un champ de pratique en électrophysiologie, toujours en pratique active, viennent dispenser la formation dans le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale*. Le même modèle s'applique en *Soins préhospitaliers d'urgence*. En *Techniques de physiothérapie*, les enseignants sont des technologues en physiothérapie ou des physiothérapeutes de métier qui s'assurent de donner une formation à la fine pointe des méthodes actuelles. Il en est de même pour le programme en *Soins infirmiers*, où des infirmières et infirmiers, toujours en pratique dans leur domaine, transmettent le meilleur de leurs connaissances aux fins de la formation des étudiants. Ces professionnels deviennent enseignants à raison d'une journée ou deux par semaine pour donner la formation spécialisée. Ils assurent également l'assistance et l'encadrement des étudiants. Ils sont concernés par la formation et participent à leur perfectionnement pédagogique. Ce modèle permet au Collège de disposer d'une équipe d'enseignants des matières disciplinaires d'enseignement en maîtrise de leur art, de leur profession.

## SYNERGIE DU PERSONNEL

Afin de mener à bien la mission du Collège dans les meilleures conditions, la direction du Collège fait preuve de leadership et de créativité. Le personnel s'investit dans le développement du Collège. Tous contribuent aux opérations institutionnelles (évaluation, recrutement, information, consultation, etc.) et aux services aux étudiants (accueil et encadrement des étudiants, aide à la réussite, discipline, etc.). La direction du Collège est active au sein de l'association des collèges privés du Québec (ACPQ), organisation porte-parole auprès du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le directeur général siège au conseil général, instance décisionnelle de l'ACPQ.

Pour sa part, le Collège juge important que les enseignants spécialistes aient une bonne compréhension des méthodes et modèles servant à élaborer une formation et qu'ils en comprennent les grandes étapes. Pour s'en assurer, le Collège planifie annuellement des formations sur différents thèmes pédagogiques. De plus, un soutien constant tout au long de l'année est offert aux enseignants tant au niveau des plans de cours, de la planification, de la conception et de la diffusion d'une activité d'apprentissage que de l'évaluation.

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### *SOINS PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE*

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* (181.A1) a été approuvé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et se détaille comme suit :

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales (DEC)		
Durée totale :	3 ans (6 sessions)		
Nombre d'heures :			
<b>Formation générale</b>	<b>26,67 unités</b>	<b>660</b>	<b>heures</b>
Formation générale commune	16,67 unités	420	heures
Formation générale propre	6 unités	150	heures
Formation générale complémentaire	4 unités	90	heures
<b>Formation spécifique</b>	<b>65 unités</b>	<b>2205</b>	<b>heures</b>
<b>Nombre total :</b>	<b>91,67 unités</b>	<b>2865</b>	<b>heures</b>

La réussite du programme d'études vous permet de vous qualifier pour exercer votre profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail. La teneur de vos apprentissages contribue à assurer votre polyvalence.

## BUT DU PROGRAMME

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* vise à former des personnes aptes à exercer la profession.

## PROFIL DU DIPLÔMÉ

Intervenant du domaine de la santé, le diplômé en Soins préhospitaliers d'urgence du Collège Ellis intervient auprès de personnes de tous âges et de toutes conditions faisant appel aux services préhospitaliers d'urgence dans le but de réduire leur morbidité et leur mortalité.

Le diplômé en Soins préhospitaliers d'urgence du Collège Ellis travaille en équipe et avec d'autres intervenants. Il doit démontrer des aptitudes personnelles et professionnelles appropriées au domaine de la santé, notamment l'autonomie, le jugement et le discernement, l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens de l'observation, la précision dans l'exécution technique, la discrétion et l'éthique, ainsi que le professionnalisme. Il sait composer avec le stress généré par son travail, notamment en adoptant de saines habitudes de vie. Il présente de belles valeurs humaines et professionnelles, entre autres, celles qui sont soutenues par le Collège dans son projet éducatif : engagement, dépassement et service.

Le diplômé maîtrise la langue française en tant qu'outil prépondérant de travail. Il démontre une utilisation fonctionnelle de l'anglais pour accomplir les différentes tâches qu'exige sa profession. Il possède des qualités sociales favorisant son intégration au milieu du travail ainsi qu'une ouverture sur le monde et aux différentes cultures qui composent la société québécoise.

Il assume le maintien de ses compétences professionnelles tout au long de sa carrière, et ce, par des mises à jour fréquentes de ses connaissances, soit par une démarche autodidacte ou structurée dans le cadre d'une formation institutionnelle.

Avec les outils d'application et de protocoles courants en soins préhospitaliers d'urgence, il accomplit avec efficacité, entre autres, les tâches suivantes :

- Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation;
- Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux;
- Intervenir auprès de personnes en situation traumatique;
- Intervenir sur les lieux d'un sinistre, d'un acte antisocial ou lors de situations particulières.

## L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS

Le Collège Ellis privilégie l'embauche, comme enseignants dans les programmes offerts, de professionnels du milieu. C'est ainsi que des techniciens ambulanciers en pratique active assurent les charges de cours de l'ensemble du programme tout en poursuivant leurs activités professionnelles. Cette particularité du Collège Ellis assure une formation en lien étroit avec le domaine de la santé. Actuellement, des techniciens ambulanciers se partagent cette responsabilité sous la supervision du coordonnateur de programme.

Nom	Lieu de pratique
Gravel, Stéphane	Collège Ellis, Drummondville, coordonnateur, paramédic St-Hyacinthe
Landry, Érik	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Urgence Santé
Primeau, Richard	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic St-Hyacinthe
Goyette, François	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Granby
Leclerc, Bertrand	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Manseau
Laliberté, Sara	Collège Ellis, Drummondville, enseignante, paramédic Acton Vale
Lachmann Priscilla	Collège Ellis, Drummondville, enseignante, paramédic Drummondville
Bizier Maxim	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Sherbrooke
Rochette Etienne	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic St-Hyacinthe
Aird Martine	Collège Ellis, Drummondville, enseignante, paramédic Acton Vale

## NATURE DU TRAVAIL

Le technicien ambulancier paramédic (TAP) est un professionnel de la santé de première ligne.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les principaux endroits de travail du technicien en soins préhospitaliers d'urgence sont :

- Secteur privé
- Coopérative
- Organisme à but non lucratif
- Organisme paragouvernemental (Corporation Urgence-Santé)

## ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS (E.U.F.)

Pour l'obtention du diplôme d'études collégiales, vous devez réussir l'épreuve uniforme de français exigée par le Ministère. Le but de l'épreuve ministérielle de français est de vérifier que l'étudiant possède, au terme des cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

L'étudiant doit produire une dissertation critique à partir de textes littéraires qui servent de déclencheurs à sa réflexion. Autant les cours de français que ceux de littérature du Collège Ellis sont conçus afin de s'assurer que l'étudiant possède tous les outils nécessaires à la réussite de cette épreuve.

## ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (E.S.P.)

L'épreuve synthèse de programme vise à attester l'intégration des apprentissages de l'ensemble du programme. Par le biais de cet examen, le Collège s'assure que les notions apprises par l'étudiant depuis la première session d'études sont acquises et maîtrisées afin de lui permettre de répondre aux exigences des différents milieux de travail. La réussite de cette épreuve synthèse de programme est une condition essentielle à l'obtention du diplôme d'études collégiales.



## COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* a été défini par compétences par le Ministère. Au terme de votre programme d'études, vous devrez avoir atteint les compétences suivantes :

### Compétences de la formation spécifique

65 unités

02G5 Analyser la fonction de travail
02G6 Développer une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement.
02G7 Effectuer des déplacements de patients.
02G8 Instaurer la bienveillance.
02G9 Interagir avec la personne et/ou ses proches.
02GA Prévenir la propagation de désordres immunologiques ou d'infections.
02GB Effectuer des examens cliniques.
02GC Déterminer les soins.
02GD Interagir avec ses collègues et/ou d'autres professionnels.
02GE Établir des liens entre la pharmacologie ou la consommation de drogues et des situations cliniques.
02GF Intervenir auprès de personnes ayant besoin de soins de réanimation.
02GG Intervenir auprès de personnes en situation traumatique.
02GH Intervenir auprès de personnes ayant besoin de soins médicaux.
02GJ Préserver son intégrité psychologique et physique.
02GK Intervenir auprès de personnes manifestant divers problèmes de comportement.
02GL Assurer le transport des personnes et la conformité de l'équipement.
02GM Intervenir lors de situations particulières ou lors d'incidents ou d'accidents causant de multiples victimes.

Afin de vous aider à développer et à acquérir toutes ces compétences, le Collège Ellis, avec la participation des enseignants, a élaboré le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* plus amplement décrit ci-après.

## DESCRIPTION DES COURS

Pour vous donner un aperçu du programme d'études *Soins préhospitaliers d'urgence*, voici une brève description de chacun des cours de la formation spécifique. (Pour plus de détails, référez-vous à la section « **Formation spécifique** ».)

Cours	Description
<b>SESSION 1</b>	
<b>101-1A7-CE</b> <b>Anatomie et physiologie humaine I</b>	Compréhension de l'organisation anatomique du corps humain et de son fonctionnement lors d'interventions médicales et traumatiques.
<b>181-2A3-CE</b> <b>Profession : paramédic</b>	Le rôle de l'intervenant préhospitalier à l'intérieur du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Compréhension des protocoles de soins préhospitaliers en vigueur, lois, règlements et codes qui régissent la pratique de la profession.
<b>181-3A3-CE</b> <b>Premier répondant</b>	Reconnaître rapidement plusieurs urgences potentiellement mortelles, et d'autres compétences de base en maintien de la vie cardiovasculaire dans une grande variété de contextes préhospitaliers.
<b>181-4A3-CE</b> <b>Principes pharmacologiques I</b>	Connaissance des terminologies, modes d'administration, classes, effets et manifestations cliniques des médicaments et des drogues utilisés dans un contexte de soins préhospitaliers.
<b>181-5A3-CE</b> <b>Immunologie et infection</b>	Appréhension des situations à risque de désordres infectieux ou immunologiques et appréciation des mesures préventives relatives aux soins, à la santé et à la sécurité du patient dans un contexte de soins préhospitaliers.
<b>181-6A4-CE</b> <b>Déplacement et transport des personnes</b>	Notions de déplacement et transport en tenant compte de la situation et l'état de la personne, en respectant les règles d'ergonomie et de sécurité des intervenants.

Cours	Description
<b>SESSION 2</b>	
<b>181-1B4-CE</b> <b>Applications de base : paramédic</b>	Intervention auprès de personnes présentant divers problèmes médicaux, traumatologie ou de comportement.
<b>181-2B4-CE</b> <b>Examens primaires et secondaires de la clientèle</b>	Appréciation d'un patient dans différents scénarios du quotidien. Interprétation et diagnostic différentiel dans une situation clinique de soins préhospitaliers.
<b>101-3B6-CE</b> <b>Anatomie et physiologie humaine II</b>	Vision de l'organisation du corps humain et exploration plus spécifique des différents systèmes de l'organisme, faisant suite au cours <i>Anatomie et physiologie I</i> .
<b>181-4B5-CE</b> <b>Communication en milieu de travail</b>	Développement des habiletés de communication interpersonnelle, de collaboration, de relation d'aide et de gestion du stress dans un contexte de soins préhospitaliers.
<b>181-5B3-CE</b> <b>Intégrité physique</b>	Reconnaissance de diverses situations professionnelles susceptibles de générer des réactions émotives et des menaces physiques dans l'exercice de la profession.

Cours	Description
<b>SESSION 3</b>	
<b>181-1C5-CE</b> <b>Principes pharmacologiques II</b>	Connaissance des situations cliniques liées à l'utilisation ou à l'administration de médicaments dans un contexte de soins préhospitaliers.
<b>181-2C4-CE</b> <b>Réanimation II</b>	Intervention dans un contexte de soins préhospitaliers, auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation. Analyse d'une situation en fonction des balises cliniques et du cadre légal lié à l'exercice de la profession.
<b>181-3C6-CE</b> <b>Appréciation de la condition clinique</b>	Appréciation de l'ensemble des données concernant la situation et la condition clinique du patient, afin d'établir un diagnostic différentiel en contexte de soins préhospitaliers d'urgence.
<b>181-4C4-CE</b> <b>Autonomie fonctionnelle et pathologies</b>	Appréciation des manifestations cliniques spécifiques, de la physiopathologie et de la relation entre ces éléments, les processus évolutifs et les complications possibles dans un contexte de soins préhospitaliers.
<b>181-5C5-CE</b> <b>Traumatismes I</b>	Intervention en situation traumatique. Évaluation de la situation, préparation de l'équipement et du matériel nécessaire à l'intervention traumatique et appréciation de la condition clinique.

Cours	Description
<b>SESSION 4</b>	
<b>181-1D6-CE</b> <b>Traumatismes II</b>	Application des connaissances assimilées dans les sessions antérieures visant l'intervention préhospitalière en situation d'urgence traumatique spécifique.
<b>181-2D5-CE</b> <b>Pathologies cardiopulmonaires</b>	Appréciation des priorités de soins et des mesures de contrôle à assurer afin de respecter les principes physiologiques du patient, tout en s'appuyant sur les protocoles d'intervention clinique.
<b>181-3D4-CE</b> <b>Mise en contexte clinique</b>	Appréciation et interprétation clinique d'un patient dans un contexte hospitalier. Communication et collaboration avec le personnel et divers intervenants directs et indirects dans un centre hospitalier.
<b>181-4D7-CE</b> <b>Médicales I</b>	Appréciation de la condition clinique de la personne, établissement des hypothèses quant au problème de santé du patient, développement du jugement clinique, et intervention en contexte de soins préhospitaliers.
<b>181-5D5-CE</b> <b>Relation d'aide, éthiques culturelles et sociales</b>	Interaction conforme et efficace, dans une situation d'intervention préhospitalière, auprès de personnes de différentes conditions socio-économiques, sexe, âge, orientation sexuelle, etc., en tenant compte de leur état de santé.
<b>181-6D3-CE</b> <b>Psychopathologies</b>	Apprentissages liés à l'intervention auprès de personnes en besoin d'aide et de support psychologique, et ce, dans tous les types d'interventions en contexte de soins préhospitaliers.

Cours	Description
<b>SESSIONS 5</b>	
<b>181-1E4-CE</b> <b>Initiation à la conduite d'urgence</b>	Utilisation d'une ambulance en situation d'intervention dans un contexte urgent ou non urgent avec ou sans patient.
<b>181-2E6-CE</b> <b>Médicales complexes</b>	Application des connaissances assimilées dans les sessions antérieures visant l'intervention préhospitalière en situation d'urgence médicale spécifique.
<b>181-3E8-CE</b> <b>Exposition clinique I - stage</b>	Mini stage en milieu préhospitalier visant à mettre en évidence les interrogations des étudiants et ainsi donner la préparation requise à la réalité du stage intégral clinique II.
<b>181-4E6-CE</b> <b>Intégration et prise en charge</b>	Retour sur l'ensemble des apprentissages et compétences assimilés durant les cinq sessions du programme.

Cours	Description
<b>SESSIONS 6</b>	
<b>181-1F5-CE</b> <b>Intégration et synthèse</b>	Synthèse de l'ensemble des apprentissages et compétences assimilés durant la totalité de la formation.
<b>181-2F6-CE</b> <b>Intervention en situations d'exception</b>	Gestion d'interventions hors du contexte quotidien tels les incendies, les incarcérations, les désordres infectieux, les sinistres, les rassemblements de foule, etc., de façon sécuritaire et en collaboration avec les autres intervenants.
<b>181-3F4-CE</b> <b>Exposition clinique II - stage</b>	Application de l'ensemble des connaissances pratiques et théoriques lors d'intervention nécessitant des soins réels dans un contexte préhospitalier d'urgence. Application des protocoles et intégration des apprentissages à l'environnement de travail.

## LES STAGES (MILIEUX ET PARTICULARITÉS)

Au cours des trois années d'études, les étudiants devront effectuer trois stages. Le premier stage se veut un stage d'observation d'une journée et a lieu à la première session. Il permet à l'étudiant de confirmer son choix de carrière. Le deuxième est aussi un stage d'observation de trois jours en milieu hospitalier et est prévu en deuxième année. Lors de ce stage, les étudiants observent les divers secteurs du milieu dans lequel ils seront appelés à intervenir. Ce stage d'observation couvre les secteurs des urgences, des soins critiques et d'inhalothérapie. Dans un premier temps, il a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les différents secteurs du milieu hospitalier et dans un deuxième temps prendre contact avec les divers intervenants du milieu.

Lors de la sixième session, les étudiants en soins préhospitaliers d'urgence effectuent sept (7) semaines de stage. Ce stage a pour objectif d'appliquer des connaissances pratiques et théoriques lors d'intervention nécessitant des soins réels dans un contexte préhospitalier d'urgence.

Les milieux de stage peuvent être différents d'une année à l'autre. En effet, il est important de mentionner que les places de stage offertes au Collège dépendent des offres des milieux. Comme l'aspect personnel est important dans le Collège, une demande particulière peut être traitée. Voici quelques exemples de milieux de stage :

### Les stages et le placement

Sous la responsabilité du coordonnateur du programme

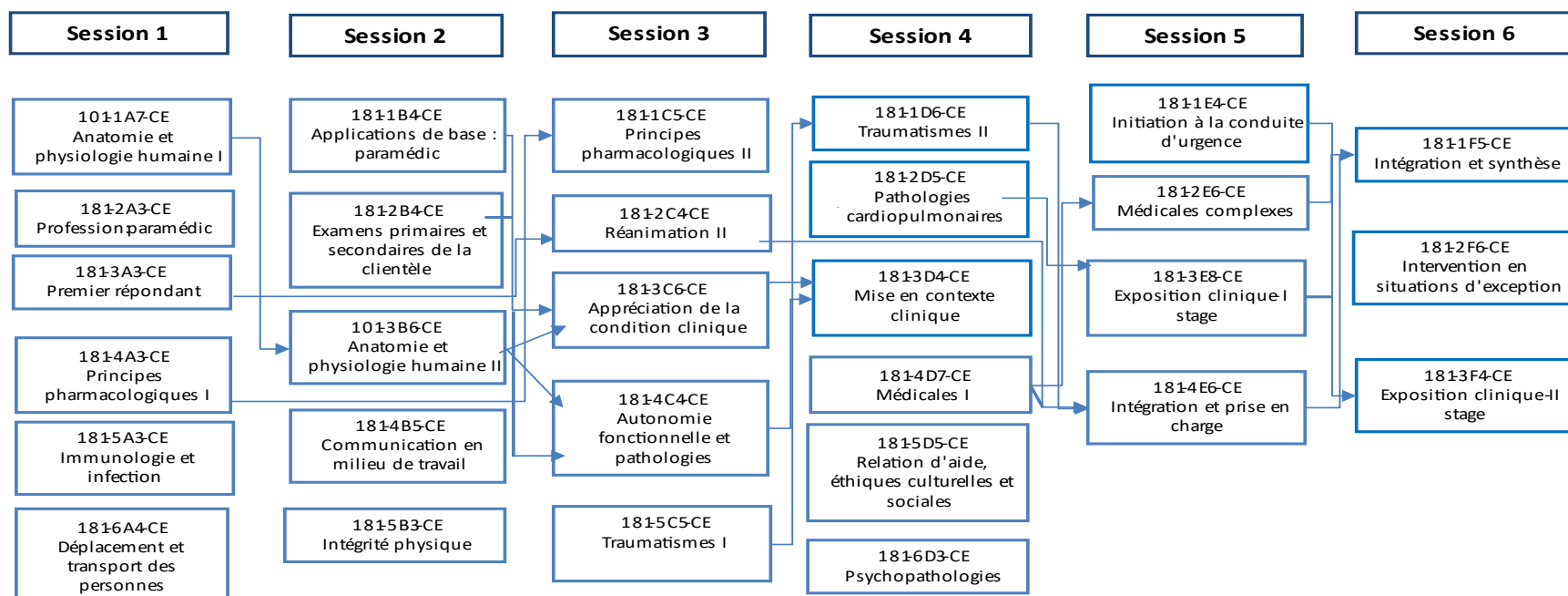
Selon les besoins, il assure le développement de projets et de dossiers que peuvent lui confier le directeur général et le directeur des études. Il a notamment les responsabilités suivantes :

- Gestion, coordination et développement du Service de stages et placement.
- Recrutement de milieux de stages de formation, maintien des partenariats existants, amélioration des conditions actuelles de partenariat.
- Représentation auprès des partenaires du Collège.
- Développement avec les partenaires de mentorat de formation, de stages et d'emploi (entente de bourses d'études, emplois d'été, stages rémunérés et autres implications des partenaires et du Collège).
- Préparation des guides, des contrats et des ententes de stage, en collaboration avec les milieux et l'administration du Collège.
- Développement et mise en œuvre d'activités de promotion et de placement (site Internet de placement, salon placement ou carrière, foire de l'emploi, jumelage employeurs-finissants/diplômés, activités d'orientation/placement de groupes et individuelle, etc.) pour accompagner les étudiants dans leur recherche d'emploi.
- Relance des finissants en termes de placement.





## 181.A1 – Soins préhospitaliers d'urgence Logigramme de cours



→ : préalable **absolu**

## MATRICE DES COMPÉTENCES

					02G5	02G6	02G7	02G8	02G9	02GA	02GB	02GC	02GD	02GE	02GF	02GG	02GH	02GI	02GK	02GL	02GM
101-1A7-CE	Anatomie et physiologie humaine I	5	2	3		X															
181-2A3-CE	Profession: paramédic	2	1	2	X																
181-3A3-CE	Premier répondant	1	2	1											X						
181-4A3-CE	Principes pharmacologiques I	3	0	2										X							
181-5A3-CE	Immunologie et infection	2	1	2					X												
181-6A4-CE	Déplacement et transport des personnes	1	3	1			X														
181-1B4-CE	Applications de base : paramédic	2	2	2							X	X	X				X				
181-2B4-CE	Examens primaires et secondaires de la clientèle	2	2	2					X		X	X									
101-3B6-CE	Anatomie et physiologie humaine II	4	2	3		X															
181-4B5-CE	Communication en milieu de travail	3	2	2					X				X						X		
181-5B3-CE	Intégrité physique	1	2	1															X		
181-1C5-CE	Principes pharmacologiques II	3	2	2										X							
181-2C4-CE	Réanimation II	1	3	1											X						
181-3C6-CE	Appréciation de la condition clinique	4	2	2							X	X									
181-4C4-CE	Autonomie fonctionnelle et pathologies	2	2	1					X		X										
181-5C5-CE	Traumatismes I	2	3	1													X				
181-1D6-CE	Traumatismes II	2	4	1													X				
181-2D5-CE	Pathologies cardiopulmonaires	3	2	2								X									
181-3D4-CE	Mise en contexte clinique	1	3	1							X	X									
181-4D7-CE	Médicales I	3	4	2														X			
181-5D5-CE	Relation d'aide, éthiques culturelles et sociales	3	2	2				X	X												
181-6D3-CE	Psychopathologies	2	1	2				X											X		

181-1E4-CE	Initiation à la conduite d'urgence	1	3	1																X	
181-2E6-CE	Médicales complexes	2	4	1						X										X	
181-3E8-CE	Exposition clinique I - stage	1	7	2					X		X	X									
181-4E6-CE	Intégration et prise en charge	2	4	1												X	X		X	X	
181-1F5-CE	Intégration et synthèse	2	3	1					X							X	X	X		X	
181-2F6-CE	Intervention en situations d'exception	3	3	2																	X
181-3F4-CE	Exposition clinique II - stage	1	12	2									X			X	X			X	

## RÉFÉRENCES

Le Collège vous invite à consulter les documents suivants, complémentaires au présent cahier programme :

- Le **Règlement sur le régime des études collégiales<sup>1</sup> (RREC)** : il décrit les règles relatives à l'enseignement collégial;
- La **Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)\*** : elle permet de définir, encadrer et réaliser l'évaluation des programmes de formation continue;
- La **Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA)\*** : elle permet de connaître les droits de l'étudiant, soit le droit de savoir ce que les enseignants attendent de lui, le droit à une évaluation juste et équitable, le droit d'être informé de ses progrès et le droit au traitement confidentiel de son dossier scolaire;
- Le **Guide de l'étudiant\*** : il contient toute l'information essentielle pour faciliter l'adaptation et l'intégration de l'étudiant à son nouvel environnement et au fonctionnement de l'ensemble du régime d'études.

Visitez régulièrement notre site Internet à l'adresse [www.ellis.qc.ca](http://www.ellis.qc.ca) pour obtenir toute l'information dont vous avez besoin. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un membre de notre personnel qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à vous rencontrer au besoin.

\*Document disponible sur notre site Internet.

---

<sup>1</sup>. *Règlement sur le régime des études collégiales*, R.R.Q., c. C-29, r.5.1.1.